

# Comptes rendus des séances du Comité départemental de Libération de la Vendée (1945)

par E. Roy

Archives départementales de la Vendée La Roche-sur-Yon 2018

Date de création : vendredi 15 juin 2018

Présentation du fondAuteurs	par E. Roy
Description	COLLECTION
Cotes extrêmes	4 num 464 1
Dates extrêmes	1945
Année de publication	2018

## • Contenu ou introduction :

La mission du Comité français de Libération nationale, devenu Gouvernement provisoire de la République française, est de rétablir la légalité républicaine, de défendre la souveraineté française et de préparer la Libération. Son action est relayée par les comités départementaux et locaux de Libération. Les comités départementaux sont chargés des premières mesures d'épuration, du ravitaillement, du remplacement des municipalités et du Conseil général, etc. Les membres du Comité départemental de Libération de Vendée (CDL) et son président, Louis Joguet, jouent un rôle déterminant dans le consensus qui se dégage lors de l'installation des nouveaux pouvoirs. Ils assistent le préfet, Léon Martin, en représentant auprès de lui l'opinion de tous les éléments de la Résistance. Au cours de cette période transitoire, ils s'opposent à certains comités locaux, partisans de mesures dont la rigueur est jugée excessive. [{}/lb] [{}/lb] Le CDL de la Vendée est composé de 12 membres initiaux : Louis Joguet, vétérinaire, maire de Bournezeau (président) ; Alain, instituteur, La Roche-sur-Yon ; Raymond Bossis, ajusteur mécanicien, La Roche-Sur-Yon ; Auguste Brunet, cultivateur, Saint-Michel-en-l'Herm ; Séraphin Buton maréchal-expert, Château-d'Olonne ; Ludovic Clergeau, agriculteur, Marsais-Sainte-Radegonde ; Stanhope Roger Majou de la Débutrie de Rossy, propriétaire exploitant et industriel, maire de Rochetretjoux ; Maxime Dervieux, garagiste, La Roche-sur-Yon ; Etienne Montrelay, comptable, nommé secrétaire général de la préfecture ; Auguste Menanteau, agriculteur au Fossé de Saint-Florent-des-Bois ; François Ropert, avocat, La Roche-sur-Yon ; Francis Verdon, commerçant en tissus, Mortagne-sur-Sèvre. Ils sont rejoints dès octobre 1944 par 17 autres membres : Roger Joseph de Lattre de Tassigny, maire de Mouilleron-en-Pareds ; l'abbé Joseph Arnaud, professeur de philosophie de Saint-Denis-la-Chevasse ; Chauveau, industriel à Luçon ; Amédée Constantin, conseiller général, Fontenay-le-Comte ; Dr Achille Daroux, conseiller général de Maillezais et député de la Vendée ; Fernand Gadras, conseiller général de Chaillé-les-Marais ; Genin, proviseur du lycée de La Roche-sur-Yon ; Me André Gueffier, avocat à La Roche-sur-Yon ; Hammonet, cultivateur et maire de Grues ; Dr Adolphe Pabeuf, maire de Luçon ; Perraudeau, artisan à Aizenay ; Rochereau, commerçant à Sainte-Cécile ; Odette Roux, institutrice, Les Sables-d'Olonne ; Hélène de Suzannet, propriétaire à Chavagnes-en-Paillers ; le chanoine Louis Vrignon, supérieur de l'Institution Richelieu à La Roche-sur-Yon ; Arrignon, ingénieur du service vicinal à Mareuil-sur-Lay ; Béтин. [{}/lb] [{}/lb] Le comité se réunit régulièrement et publie le compte-rendu de ses séances de janvier 1945 à novembre 1945. A la suite des élections constituintes du 21 octobre 1945, plusieurs membres démissionnent dont Mme de Suzannet, le chanoine Vrignon et Me Ropert, par respect de l'article 19 de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération. Resté près de deux mois sans se réunir, le

---

CDL reprendra ses activités en janvier 1946. Le grand public est informé de l'activité du CDL par le journal "La Vendée libre" (4num419).

- **Communicabilité :**

La collection, entièrement numérisée, est accessible en ligne. Les originaux ne sont donc plus communiqués en salle de lecture.

- **Modalités de reproduction :**

Reproduction numérique sur demande

- 
- Comité départemental de Libération de la Vendée

**Présentation Du Contenu :**

Une recherche par reconnaissance optique de caractères (OCR) est proposée pour ce titre. Cette fonctionnalité ne permet pas un recensement exhaustif du terme visé. Le résultat de l'OCR est en effet variable, en fonction de la nature typographique (police d'écriture, césures, signes typographiques, etc.) et physique des documents traités (défauts d'impression, vieillissement du papier, problèmes de migration d'encre, courbure ou pli de la page, etc.)

- 

- **4 num 464/1** - 1945, 3 janv. -7 nov. : n° 1-17 + HS 15 mars. 1945

**Titre(s) :**Comité départemental de Libération de la Vendée